Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260115-DELIB2026_003-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 8
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION
08 janvier 2026

2026 – 003: Appel à projet « Grandir en milieu rural »

l'an deux mille vingt six
le quatorze janvier
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Didier DANJOU, Annick DUIGOU, Jean-Yves FAUJOUR, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Catherine LAMIDON et Eric PRIGENT.
Absentes excusées: Marion GUEN donne pouvoir à Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN donne pouvoir à Eric PRIGENT

Secrétaire de séance : Annick DUIGOU

Monts d'Arrée Communauté, par l'intermédiaire de sa chargée de Coopération projet territorial de cohésion sociale, a présenté aux communes qui le souhaitaient, le dispositif de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), « Grandir en milieu rural ». Ce dispositif vise à soutenir l'émergence de nouveaux projets sur les territoires ruraux ou à améliorer des structures ou des services à la population existants à destination des jeunes de 0 à 25 ans.

Il s'avère que le projet de création d'une place et plus particulièrement les aménagements prévus à destination des enfants sont éligibles à ce dispositif. Monsieur Le Maire propose donc aux élus de présenter ce projet dans le cadre du dispositif de la MSA « Grandir en milieu rural » pour financer ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants, valide les aménagements prévus à destination des enfants dans le cadre de l'aménagement de la place d'O P'ti Boneur et autorise le Maire à répondre à l'appel à projet de la MSA « grandir en milieu rural » pour financer ces travaux.

Le Maire
Eric PRIGENT